

LES MÉMOS DE L'UNAFO

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ : DES SOLUTIONS DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES À DÉVELOPPER

I DES RÉPONSES AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Le logement accompagné (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs...) s'appuie sur un projet social construit avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins des territoires. Il propose, pour des durées adaptées à chaque situation, des solutions de logements autonomes et accessibles financièrement à des personnes aux profils variés : travailleurs précaires, jeunes travailleurs, personnes en mobilité professionnelle, familles monoparentales, personnes vulnérables...

LA PRODUCTION DE RÉSIDENCES SOCIALES EN 2020

5 800

logements agréés
en résidences
sociales en recul
de 7,4 % par
rapport à 2019.

2 275 logements au titre du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants (en baisse de 28% par rapport à 2019), qui ne permettent pas d'accroître le nombre de logements disponibles.

1 633 logements jeunes (FJT et résidences sociales jeunes actifs), soit une augmentation de 11 %.

Moins de 1 900 logements en résidences sociales généralistes.

I L'UTILITÉ SOCIALE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Pour la personne logée, le logement accompagné permet de bénéficier, pour une durée adaptée à sa situation :

- › d'un logement prêt à habiter avec des espaces communs favorisant l'animation de la vie collective ;
- › d'une gestion locative renforcée et d'un accompagnement qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'isolement et la précarité ;
- › d'un contrat de résidence réglementé ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement (APL) foyer, qui lui garantit un « reste à charge » modéré ;
- › d'une redevance « tout compris » encadrée par l'État, qui protège de la précarité énergétique et des hausses de charges.

UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD

- > **36% des personnes** accédant à une résidence sociale sont issues de la rue et de l'hébergement.
- > **55% des personnes** entrantes sont en situation d'activité.
- > **29 ans c'est l'âge** médian des personnes ayant emménagé.
- > **59% des personnes** quittent le logement accompagné pour un logement du parc social ou privé.
- > **58% des personnes** qui emménagent viennent de la même commune ou du même département.

Source : Les chiffres de l'Unaf0 2020.

UNE DIVERSITÉ DE SOLUTIONS

Le logement accompagné s'adapte aux besoins des territoires et propose de multiples solutions, principalement :

les résidences sociales généralistes, les pensions de famille et les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales jeunes actifs.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE À RENFORCER

L'aide à la gestion locative sociale (AGLS) est la seule subvention spécifique perçue par les gestionnaires. À ce jour, lorsqu'elle est versée, l'AGLS représente environ 0,60 euro par jour et par personne. Une résidence sociale sur cinq ne la reçoit pas. En 2019, 7,5 millions d'euros (sur 26 millions d'euros) figurant au budget pour financer l'AGLS ont été redéployés au profit d'autres dispositifs.



EN SAVOIR PLUS **12 propositions pour le logement accompagné**

LES 12 PROPOSITIONS DE L'UNAF0

Le gouvernement a défini, dans le prolongement de groupes de travail auxquels l'Unaf0 et ses adhérents ont largement contribué, une feuille de route 2021-2022, dans l'objectif de développer la production des résidences sociales. L'Unaf0 partage et soutient ces actions, mais estime nécessaire d'aller plus loin et de s'engager à plus long terme.

Pour que le logement accompagné joue pleinement son rôle, qu'il continue d'innover pour anticiper l'évolution des demandes, qu'il favorise l'accès à l'insertion, aux droits et à la santé, qu'il réponde aux besoins des territoires, l'Unaf0 formule 12 propositions pour les cinq prochaines années autour de quatre axes :

- > développer la production des résidences sociales ;
- > favoriser l'accès au logement de tous ;
- > conforter le modèle économique ;
- > renforcer la gestion locative sociale et l'accompagnement.

L'Union professionnelle du logement accompagné (Unaf0) rassemble 159 acteurs qui gèrent près de 140 000 logements dans 87 départements métropolitains et d'outre-mer, ce qui représente : 900 résidences sociales, 400 pensions de famille et résidences accueil, 160 résidences jeunes, 170 foyers de travailleurs migrants. Le logement accompagné recouvre une diversité de résidences, toutes conçues pour répondre à des besoins particuliers.

Contact : Virginie Camelin, responsable de la Communication.

29-31 rue Michel-Ange – 75016 Paris – Tél : 06 67 29 01 94 – virginie.camelin@unaf0.org

